

CA PLEIRAA 22.06.2017

Présentes :

M. SICOT, A. ANGOTTI, A.FINKEL, F.PATEL, F. DIZIN-GROS, C. REBELLE, C. MIGLIORELLI, O. PORQUET

Excusées :

F.VENDITELLI, F.LAURENT

Absente :

S. BRANDEIS-ROLLAND

Retour sur la journée réseaux de périnat/orthogénie à Paris le 19/05/2017

-Modalité d'organisations assez différentes en France :

-des réseaux qui fonctionnent en partenariat avec réseau de périnatalité comme en Languedoc Roussillon ou AURA

-en PACA : le réseau d'orthogénie a intégré celui de périnatalité à cause de l'arrêt des financements de l'association suite à l'intégration de la mission d'orthogénie aux réseaux de périnatalité

-dans la région grande Est, c'est les réseaux de périnatalité qui ont directement développer les formations pour les IVG (gynéco etc. et pas forcément à l'initiative des professionnels de l'orthogénie)

- En synthèse : il y a une suppression des subventions pour les associations de professionnels d'orthogénie et absence d'augmentation des subventions pour les réseaux de périnatalité

-REVHO et ANCIC aimeraient bien que le professionnels d'orthogénie garde leur identité et indépendance, un genre d'union des professionnels au niveau national, pas forcément une fédération des associations car trop lourd...

-Se demande quel est l'objectif de réunir tout le monde??? L'objectif est d'avoir un peu de poids, faire valoir nos idées, plus politique

-les associations locales ont une vocation un peu mixte REVHO ANCIC...

Subvention de l'ARS :

-A. ANGOTTI a eu MJC il y a 3 semaines : probablement de subvention concernant la formation, peut-être pour former les sages-femmes mais pas pour les médecins, par contre la subvention pour la journée régionale serait maintenu (quel montant?)

-MJC aurait suggéré qu'il faut que PLEIRAA rencontre le directeur régional de l'ARS. Il sera présent lors de la CRN fin juin, Marie se rendra à la CRN.

-Actuellement on est rentré dans nos frais, sauf que les formateurs n'ont pas été payés, alors que la formation a coûté aux participant 60 euros.

-Formation à Chambéry non maintenue car proposée trop tard et pas assez d'inscrit.

-La formation en septembre à Grenoble est maintenue, tarif de 150 euros, on est inscrit à la DIRECCT, Pleiraa est organisme de formation.

-Anne propose qu'on envoie une réponse assez colérique car c'est l'ARS qui nous a stimulés pour faire PLEIRAA... Mais en fait c'est MJC qui nous a stimulé, d'autant plus qu'elle part à la retraite, et pas directement l'ARS, d'autant plus que l'orthogénie est gérée par les réseaux de périnat.

- A partir du fait que Pleiraa a un numéro de formateur, nous pouvons faire une demande à l'ANDPC-le fait de faire payer les formations peut nous permettre d'arriver à l'équilibre financier

-Proposer un RDV avec le directeur de l'ARS pour discuter avec lui de cette contradiction, ils attendent qu'on forme les sages-femmes mais sans argent...

-C'est dans les missions de l'ARS de former les professionnels de santé aux IVG, via les réseaux de périnatalité, il serait bien que Pleiraa soit associée aux actions de formation des réseaux. Pleiraa su prendre une place et se rendre visible, ces actions devraient se mettre en place progressivement avec un objectif plutôt sur 2018.

- Corine se demande si la journée du 14 décembre, notamment au niveau du contenu a sa place
- On a encore 1000 euros sur les comptes, la journée de formation en septembre, la relance des adhésions, la journée du 14/12 plus ou moins les subventions du 14/12, les finances de Pleiraa devraient être à l'équilibre.

-F. PATEL : le comptable est cher (1200 euros par an)

-Entrée d'argent : formations, adhésions, journée régionale

Les membres du CA présents décident que Pleiraa continue à être une ressource sur les formations : avec les réseaux de périnatalité, avec les organismes de formation (par ex MGForm) ; out en continuant les démarches pour être agréée par l'ANDPC.

Journée de formation du 14 décembre 2017

- La maison des réseaux de Chambéry pourrait s'occuper des inscriptions, de réserver les repas, des documents fournis, coût = 200-300 euros

-A St Étienne, le réseau de périnatalité a demandé le même prix pour organiser la journée

- La salle la plus grande de la croix rousse contient 100 personnes, pas plus, et 3 salles peuvent être réservées pour les ateliers., la salle est gratuite.

-La question du repas : self on y mange bien, paye 5 euros si entré plat dessert, Corine se renseigne sur le prix exact, préviendra la cuisine, 10 euros probablement

-Se pose la question du nombre : 100 : on va refuser du monde, mais en même temps permettre de motiver les personnes pour qu'ils s'inscrivent en avance, comme ça on n'aura pas à gérer les inscriptions au dernier moment.

-Prévoir café lors de l'accueil et mini croissant, voir avec la maison des réseaux, 5 euros par personnes

-stationnement : Parking en face de l'hôpital, payant, métro et bus arrivant à l'hôpital

-service de communication de l'hôpital pour flécher l'événement, Olivia s'en occupe, plan + programme

-Imprimer : le programme en grand format à afficher dans la salle et 100 copies pour les participants, quelques invitations, feuille évaluation

-Il faut aussi penser aux invitées : directeur de l'ARS, chef de service des établissements. Marie a les listes, par mail, a eu surtout des réponses négatifs : on décide d'inviter les chefs de service de gynéco-obs de tout Lyon et directeur de l'hôpital de la croix rousse

-envoyer l'invitation en septembre, avec relance en octobre novembre

-Marie et Aurélie cherche les docs

-Programme :

- accueil à 9h

-Introduction

- État des lieux de l'IVG en AURA, donne quand même une idées qui se passe en AURA, F. VENDITTELLI a une étudiante SF qui fait un état des lieux idée

- Présentation du plan régional IVG MJC-Communal (à confirmer)

-Place réseaux de périnat et PLEIRAA, il faut donc que ça reste simple, avec beaucoup de définition et des schémas, F. VENDITTELLI et M. SICOT

- 10h45-11h30 : Quels enjeux IVG pour les femmes et mes équipes 30 minutes P. LACHCAR, 20-25 minutes puis échanges, temps assez important, avec une ccf en modératrice

-11h30-12h30 : IDE en accompagnement des IVG avec AL + topo IVG avec AL

-la personne qui a fait la thèse sur l'influence des hormones etc. car enceinte et va accoucher en janvier, donc on décale à l'an prochain

-dans le sujet : faire un rappel de la technique, ce que ça apporte aux femmes et aux équipes, importance de faire intervenir les ccf et les infirmière, il faut bien faire intervenir une ccf, Sylvie Bois, : 15 minutes la technique par F ; PATEL, 15 minutes le CCF, 15 min l'IDE et 15 minutes Chambéry

1 heure sur ce sujet c'est bien, mais il faut réintégrer un sujet contraception l'après-midi pour rééquilibrer

-1h15 pour le déjeuner

- 3 Ateliers en début d'après-midi :

1. urgence des demandes (IVG, contraception etc.) sous forme de jeux de rôles, Corine est intéressée, Aurélie et Bernadette,

2. pose de DIU : pose directe et autre, François et Catherine

3. lecture échographie Sandrine et Anne

-Contraception: les polémiques Essure, demander à Sergine Heckel, Corine lui proposera Mirena, demande de contraception non hormonale : que proposer ? Réconforter les patientes, et sur les contraceptives locales, ça serait bien Marie Dechattes ? Françoise Scouranec ? , Il faut que ça soit bien référencé au niveau scientifique, peut être une collaboration ccf ou sf et médecin

-Conclusion

-Quel coût cette journée : bien séparer le paiement de l'adhésion et de la journée, faire une différence prix médecins sages-femmes et autres professionnels et étudiants ? Probablement 80 euros comme à Marseille et 60 pour les autres qui sont adhérents, 100 et 80 pour les non adhérents

-Adhésions : 15 euros, et 10 euros ; décision à prendre en AG à l'ODJ et on discutera à l'AG pour la cotisation 2019

-liste des idées à garder pour les prochaines journées

Divers

- Intervention à Lyon le vendredi 15 septembre à 14h00, dure 30 minutes, Corine ira.

-Marie doit penser à mettre les personnes du CA pour WIMI

-16 septembre à Paris à l'ANCIC, Catherine peut être ?

TRADUCMED

Catherine travaille doucement, le financement sera pour 2018

Proposition de Chartes échographiques

REVHO : souhaite la présenter à la commission des radiologues pour validation et souhaite ensuite la présenter aux échographistes pour les sensibiliser

Ici on n'a pas l'équivalent mais on peut en parler à la CRN, et aux réseaux de périnatalité, outils que l'on peut apporter

Notre cible c'est de toucher également les radiologues libéraux, c'est bien une sensibilisation et non pas de faire une « black list »...On est dans le conseil de bonne pratique, qui sera d'autant plus légitime si validé par ARS.

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE DES CA

Date pour les CA de PLEIRAA le 26 septembre et le jeudi 9 novembre de 9h à 12h